



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-37696>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-37696**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Direction générale de l'aviation civile - Direction du transport aérien

**Correspondant :** MME ROBIN Clémence, Acheteur

**Adresse :** 50 rue rue Henry Farman, 75015 Paris Cedex 15

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0158094346

**Courriel :** clemence.robin@aviation-civile.gouv.fr

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Le marché a pour objet la réalisation du rapport environnemental relatif à la révision du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Beauvais.

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le Plan d'exposition au bruit (PEB) actuellement en vigueur pour l'aéroport de Beauvais est conçu pour limiter la constructibilité dans certaines zones exposées au bruit, ce document s'avère aujourd'hui obsolète. La publication du décret n°2023-504 du 22 juin 2023 relatif à diverses dispositions concernant l'évaluation environnementale des plans et programmes a soumis juridiquement les PEB à cette procédure. À ce titre, la révision du PEB de l'aéroport de Beauvais est désormais soumise à évaluation environnementale, conformément à la réglementation en vigueur.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

18 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/05/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Renseignements complémentaires :** Le marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée, en application de l'article R2123-1 3° de la commande publique. Le présent marché est passé à prix ferme et forfaitaire. Les prestations s'exécutent principalement dans les locaux du titulaire. Elles peuvent pour partie avoir lieu sur les territoires des Hauts-de-France (Beauvais principalement) et de la région parisienne (principalement Paris et Athis-Mons). Le représentant de l'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté les meilleures offres à l'issue d'une première analyse effectuée au regard des critères de jugement des offres. Les candidats seront informés par voie électronique des conditions d'organisation de la négociation ou de ses modalités. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, une avance est accordée au titulaire du marché si ce dernier est d'un montant supérieur à 50 000 euros HT et d'une durée d'exécution supérieure à deux mois. Le montant de l'avance est fixé à 30% du montant initial du marché, toutes taxes comprises. Le délai du versement de l'avance court à compter de la notification du marché. Le remboursement de l'avance est effectué selon les modalités de l'article R2191-12 du code de la commande publique.

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Coordonnées :**

**Poste :**

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2977888&orgAcronyme=d4t>

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14/04/2026